

OC-IRDPQ-PH-22

ORDONNANCE COLLECTIVE D'INITIATION D'UNE MÉDICATION

OBJET : Administration de GLYCÉRINE en suppositoire	EN VIGUEUR : 2009-04-21
INDICATION : Constipation (voir algorithme en vigueur)	RÉVISÉ : 2014-04-10 TENEUR RÉVISÉE : 22 juin 2015
CLIENTÈLE : <u>admise</u> enfants/adolescents/adultes/aînés, toutes déficiences	APPROUVÉE PAR : Dre Caroline Bédard, présidente du CMDP Dr Benoit Dumais, chef du département de pharmacie par intérim
RESTRICTION : Hypersensibilité à la glycérine ou à toute autre composante du produit.	Professionnels autorisés : <i>infirmières, infirmiers</i>

<u>Situation clinique</u>	<u>Médication</u>	<u>Intervention</u>
Constipation (voir algorithme de la constipation occasionnelle en vigueur)	<p>Clientèle adulte 1 suppositoire adulte</p> <p>Clientèle enfant (2-12 ans) 1 suppositoire pédiatrique</p> <p>Insérer un suppositoire dans le rectum et le garder de 15-30 minutes</p>	